



**INSCRIPTION
ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025**



37 rue des Carmes – 15000 Aurillac
04 71 45 46 20
conservatoire@aurillac.fr

INFORMATIONS PRATIQUES DESTINÉES AUX ÉLÈVES ET AUX FAMILLES

- Affichage des listes définitives le mercredi 4 septembre à partir de 14h dans l'atrium du Centre Pierre Mendès France.
- Aucune confirmation d'inscription ne sera envoyée par mail ou par écrit aux familles.
- Rencontres avec les professeurs d'instrument pour déterminer les horaires de cours le mercredi 4 septembre.
- Début des cours le lundi 9 septembre 2024. La scolarité se déroule de septembre à juin, du lundi au samedi, avec interruption pendant les vacances scolaires.
- Les règlements intérieur et des études sont en libre accès à l'accueil du Conservatoire et sur le site internet dédié du Conservatoire.
- Vous bénéficiez d'une période d'essai de 3 semaines avant facturation définitive.
- Les tarifs :
 - pour les élèves Aurillacois tarif préférentiel selon les documents fournis à l'administration (cf. document tarification) mais sans justificatif permettant de bénéficier de ce tarif préférentiel le tarif général extérieur sera appliqué.
 - pour les élèves hors Aurillac : tarif extérieur
- Accès à l'extranet usagers iMuse via l'adresse mail renseignée lors de l'inscription.
Un mail (noreply-conservatoire@communication-aurillac.fr) sera envoyé par l'administration afin de permettre l'accès à l'espace personnel.
- Carte élève donnant droit à la gratuité des spectacles du Conservatoire et des réductions au Théâtre (*réservation obligatoire auprès du Théâtre*). Vous avez aussi accès la bibliothèque-médiathèque du Conservatoire.
Fournir une photographie conforme avec le nom, le prénom et la date de naissance de l'élève.
- Possibilité de louer un instrument, selon la discipline, où l'élève est inscrit, sous certaines conditions de disponibilité du parc instrumental du Conservatoire. Fournir une attestation d'assurance spécifique ou une extension de l'assurance de responsabilité civile (cf. *contrat de location*).
- Des consignes pour le dépôt des instruments sont disponibles dans les étages du Conservatoire (*la clé est à retirer auprès de l'accueil du CPMF*). Le Conservatoire se dégage de toute responsabilité en cas de vol lors du dépôt de l'instrument.
- Sous certaines conditions, possibilité de réserver des salles du Conservatoire pour les élèves ayant un instrument non transportable ou en période de révisions des évaluations de fin de cycle. Cas particulier pour les élèves danseurs.
La demande doit être faite uniquement par mail conservatoire@aurillac.fr et 3 jours avant la date souhaitée.
- Pour tous les élèves en cursus danse ainsi que les élèves en classe CHAD, une cotisation de 30€, pour la location de costumes pour le spectacle de fin d'année, sera facturée en une fois dès la 1ère facturation.
- Toutes les absences élèves doivent être signalées par mail conservatoire@aurillac.fr ou par téléphone 04 71 45 46 20
- Pas de rattrapage de cours pour les absences élèves liées à une activité extérieure au CMDA
- Toutes les absences professeurs sont signalées, par l'administration, aux familles via cette adresse mail noreply-conservatoire@communication-aurillac.fr, par voie d'affichage et/ou par sms
- Tarif des droits d'inscription donné à titre indicatif :

Pour rappel, demande d'inscription aux cours suivants :

| Discipline | Jours | Horaires | Salle | Professeur |
|------------|-------|----------|-------|------------|
| | | | | |
| | | | | |